

Déclaration liminaire de l'alliance CFDT-CFTC

Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques, Monsieur le Président,

Alors que la France tourne au ralenti, les réformes, elles, connaissent une accélération.

Cependant, à vouloir aller trop vite, on risque d'aller dans le mur.

Depuis 6 mois avec l'annonce de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité (NRP), le dialogue social est au point mort à la DGFIP. Il est maintenant temps de lui redonner toute sa place.

Avant d'évoquer l'ordre du jour, l'alliance CFDT-CFTC vous fait part de ses inquiétudes.

Avec la mise en place des nouvelles règles de gestion concernant les mutations, le malaise atteint son paroxysme au point que des agents renoncent à une promotion en raison d'un risque d'affectation trop éloignée de leurs attaches.

A cela s'ajoute la nouvelle organisation des activités de publicité foncière, de la dématérialisation, de l'enregistrement, et la création du service national de l'enregistrement. Ces nouvelles organisations, font craindre le pire quant aux suppressions d'emplois et à la mobilité forcée.

Ce climat anxiogène est aussi entretenu par la cacophonie du gouvernement sur la réforme des retraites. Les annonces récentes du premier ministre ne vont pas calmer les inquiétudes.

Les suppressions d'emplois programmées en 2020 rajoutent à l'inquiétude et à l'anxiété que génère déjà le NRP

Le résultat final obtenu est totalement contre productif. Au lieu du soutien à des réformes, il en résulte la méfiance des citoyens envers les politiques et la défiance des agents vis-à-vis de la DGFIP.

Ces réformes ne sont pas acceptables pour une majorité des agents qui se sentent dépréciés dans leur raison d'être en tant que fonctionnaires d'État et en tant qu'agents des Finances publiques.

Venons en maintenant à l'ordre du jour de ce CTL et plus particulièrement sur le volet emploi, point soumis à vote.

Dans les documents de travail (volets emplois du projet de loi de finances 2020) du Comité Technique de Réseau (CTR), Le Var supportera 37 des 1500 suppressions d'emplois prévues.

La direction parlera d'efficience, l'alliance CFDT-CFTC parlera des conditions de travail, elle ne partage pas les formules mathématiques qui justifient ces suppressions. Pour les agents, la coupe est pleine.

L'alliance CFDT-CFTC prendra acte de votre décision de confirmer ces suppressions sans pour autant les approuver et votera contre. La confiance est rompue, comment la rétablir?

Plus que jamais, une discussion apaisée et constructive est nécessaire : celle qui donne réellement le sentiment à tous les agents qu'ils sortent gagnants des réformes.

L'alliance CFDT-CFTC est venue pour dialoguer. Il est dans l'intérêt des agents et de la direction de parvenir à un consensus.

Même si ces décisions ne sont pas de votre ressort, l'alliance CFDT-CFTC tient à vous rappeler les propositions

- d'améliorer les conditions financières de tous les agents, principalement ceux impactés par le NRP
- de prendre en compte la situation individuelle et familiale de chacun des agents impactés
- d'améliorer les évolutions et promotions de carrière pour l'ensemble des agents
- de proposer une promotion de fin de carrière pour les agents B et C

A l'issue de la lecture des déclarations liminaires, l'alliance CFDT-CFTC va siéger à ce CTL. Pour l'alliance CFDT-CFTC, on ne peut pas demander du dialogue social local et refuser d'y participer.

Elle demande au Président de ce CTL de transmettre cette motion au Ministre et au Directeur Général.